AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-7-9-70 092410

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SEVRES, VIENNE

12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS — Tel : (49) 41.35.55 —

ABONNEMENT ANNUEL 25F

C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. W.

Sous Régisseur de recettes et d'avances AVERTISSEMENTS AGRICOLES 12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS

BULLETIN N° 120 - SEPTEMBRE 1970 -

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE

Le deuxième vol se poursuit ; bien que les sorties de papillons deviennent plus faibles et irrégulières, des pontes nombreuses sont déposées presque quotidiennement. Il est donc nécessaire de maintenir la protection des fruits en renouvelant les traitements.

En cas de présence de PUCERONS ou d'ACARIENS, choisir un produit qui soit en même temps efficace contre ces différents ravageurs.

TAVELURES ET MALADIES DE CONSERVATION

Profiter du traitement dirigé contre le carpocapse pour lutter contre ces affections.

NOTE : Respecter scrupuleusement la législation en vigueur sur les délais d'emploi des pesticides avant la récolte (cf. Bulletin n° 115 d'Avril 1970).

VIGNES

POURRITURE GRISE

D'importants foyers de pourriture grise se sont formés dans les vignobles du HAUT-POITOU et dans certains secteurs des CHARENTES (ARCHIAC, St PREUIL). La plupart sont consécutifs à des attaques de vers de la grappe durant le mois d'Août. Afin de limiter l'évolution de ces pourritures qui bénéficient actuellement de conditions climatiques favorables, il est recommandé d'appliquer un traitement fongicide approprié (cf. Bulletin n° 114 de mars 1970).

Dans les jeunes plantations, afin de favoriser l'aoûtement des bois, effectuer un traitement contre le MILDIOU.

COLZA

DESINFECTION DES SEMENCES

Les semis de colza peuvent être détruits par des champignons, PHOMA et ALTERNARIA, et par les ALTISES qui rongent les jeunes plantules au stade cotylédonaire. La désinfection des semences avec des produits insecticides (Lindane, à la dose de 30 à 40 g de produit par kg de semences) et fongicides permet de protéger les semis contre ces attaques.

Pour ce traitement, il est recommandé d'enrober les graines avec de l'huile végétale (1 cuillerée à café pour 2 kg de semences) avant l'incorporation du pesticide.

Dans le cas de semences préalablement traitées, s'assurer avant le semis de la bonne répartition du produit sur les graines.

La protection contre le PHOMA devra être complétée par un enfouissage des chaumes voisins, les débris de colza des cultures récoltées étant une source importante de contaminations. Dans le choix des variétés, tenir compte de leur plus ou moins grande résistance aux maladies.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Poitou-Charentes"
F. BARBOTIN

Les Contrôleurs chargés des AVERTISSEMENTS AGRICOLES
R. HUDE - H. BOUE

P21

Imprimé à la Station, le 4 SEPTEMBRE 1970 - Précédente note : Bulletin n° 119 - Sup. N° 1.

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX